

MANUEL TECHNIQUE LUTTE LIBRE

Sommaire

Généralités

Rappel réglementation générale

- Jurys internationaux
- Rémunérations
- Causes de disqualification

Description de la compétition

« Lutte libre »

- Participants
- Dates
- Calendrier des épreuves
- Sites

- épreuves
- Remise des médailles

Aspects techniques relatifs à la compétition « Lutte libre » Équipements sportifs

Renseignements médicaux

Généralités

Après le Maroc en 1989, la France en 1994, Madagascar en 1997, le Canada en 2001, le Niger en 2005, le Liban en 2009 ; la France en 2013 et la Côte d'Ivoire en 2017 ; la République Démocratique du Congo s'est engagée à organiser la 9^{ème} édition des Jeux de la Francophonie après le désistement du Canada Nouveau Brunswick ; c'est une grande fierté et une grande responsabilité. Les Jeux de la francophonie regorgent en leur sein plusieurs valeurs qui sont prônées et partagées par les pays et gouvernements concernés ; notamment la promotion de la langue française, l'échange culturel, la promotion de la paix et le développement ; le rapprochement des pays, la dynamisation de la jeunesse pour contribuer à la solidarité internationale, le respect de l'égalité du genre.

La capitale de la RDC, Kinshasa ville hôte des 9^{ème} Jeux de la Francophonie a une superficie de 9.965 Km² et sa population hétéroclite est estimée à plus ou moins 95 millions d'habitants.

Ville hospitalière, attractive et attachée aux valeurs prônées dans l'espace Francophone, Kinshasa deviendra la capitale de la Francophonie du 28 Juillet au 06 Août 2023.

Le Comité National des Jeux de la Francophonie RDC /Kinshasa 2023 souhaite à tous la bienvenue et, à travers ce manuel technique, souhaite donner les clés de cette 9^{ème} édition pour mieux appréhender l'organisation, mais aussi la réglementation et la programmation des épreuves.

Rappel réglementation générale

Seuls les États et gouvernements membres ou observateurs de l'OIF sont habilités à inscrire des concurrents aux épreuves sportives selon les modalités définies par le Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF).

Les participants doivent :

- être ressortissants des États ou gouvernements membres ou observateurs de l'OIF ;
 - posséder soit par naissance, soit par naturalisation obtenue six (6) mois au moins avant les Jeux, la nationalité de l'État qu'ils représentent, sous réserve des conditions prévues à l'article 5 des statuts du CIJF et des Règles des Jeux qui traitent des engagements ;
 - hommes et femmes âgés de 18 à 30 ans.
- Chaque État ou gouvernement participant doit inscrire sa délégation dans le respect de l'échéancier défini dans le Guide des inscriptions au point « V. Calendrier prévisionnel ».

Chaque État ou gouvernement participant a la responsabilité du transport international et de l'assurance du matériel de ses compétiteurs.

Jurys internationaux

Le jury :

Pour chaque discipline sportive, le CIJF avec le délégué de la fédération internationale constitue un jury. Le

président du jury est le délégué de la fédération internationale.

La présence du délégué du CIJF aux délibérations du jury est requise, mais il n'a aucune voix délibérative.

Le jury établit un compte rendu détaillé du déroulement de chaque délibération, qu'il transmet au CIJF ainsi que le classement officiel dans chaque discipline.

Le CIJF reste dépositaire des délibérations de chaque jury après les Jeux.

Le comité d'appel :

Le comité d'appel, sous l'autorité du directeur du CIJF, est l'instance suprême chargée de régler tous les cas non couverts par les compétences du jury international. Ses décisions sont sans appel.

Rémunérations

Les concurrents ne reçoivent aucune rémunération.

Causes de disqualification

Toute dérogation aux conditions générales de participation, aux conditions d'éligibilité et aux contraintes stipulées dans le règlement spécifique de chaque discipline sportive par la fédération internationale peut entraîner la disqualification de l'athlète et de l'équipe.

Description de la compétition « Lutte Libre »

Structure d'organisation de la compétition de lutte libre

La compétition de lutte libre des IXème Jeux de la Francophonie est organisée selon la réglementation de la UWW. Toutefois, en concertation avec la UWW, le CIJF adoptera certaines dispositions en

tenant compte de l'esprit des règles des Jeux de la Francophonie.

L'organisation du tournoi est placée sous la responsabilité technique du délégué technique désigné par la UWW.

L'organisation du tournoi est assurée par le CNJF, sous la supervision du CIJF.

CIJF	UWW	CNJF
Directeur CIJF : Mme ZEINA MINA	Délégué technique de l'UWW : Mr VINCENT AKA	Directeur National du CNJF : Mr ISIDORE KWANDJA NGEMBO
		Superviseur du Département des compétitions sportives : Mr ALI SADALA BABALY
		Coordonnateur de la compétition lutte Libre :

Participants

Chez les hommes, comme chez les femmes, il y a 10 catégories de poids (catégories officielles de la UWW). Le nombre de combattants est de 16 chez les hommes et 16 chez les femmes par catégorie de poids (le nombre peut varier de -2 à + 2).

Qualifications

Le CIJF, en collaboration avec la UWW, procède à la sélection des athlètes qualifiés pour participer à la compétition de lutte des IXème Jeux de la Francophonie.

> Qualifications pour le pays hôte

Un lutteur du pays hôte par catégorie de poids, homme et femme est qualifié d'office.

> Qualifications par quota

Les combattants qualifiés pour les Jeux Olympiques de Tokyo 2020 et ceux qualifiés pour les championnats continentaux ainsi que les qualifications complémentaires classement UWW.

Les pays concernés devront indiquer s'ils acceptent tout ou partie de ces quotas avant le 28 février 2023.

Un État ou gouvernement peut choisir d'être représenté par un autre compétiteur, à condition que celui-ci soit inscrit dans la même catégorie de poids et qu'il réponde aux critères de participation.

Un quota de 7 places (par genre) est réservé par le CIJF pour des invitations.

NB : conformément à la composition de la Francophonie, des quotas seront attribués de façon différenciée au Canada, au Canada Québec et au Canada Nouveau-Brunswick.

> Qualifications hors quota

Au sujet des pays non concernés par une qualification d'office ou par quota, la réglementation est la suivante :

Chaque pays qui souhaite engager un compétiteur dans une catégorie de poids devra en faire la demande avant le 28

avril 2023. La demande sera nominative. La fédération est responsable de l'engagement de son athlète au regard des conditions de participation. Compte tenu du nombre limité d'athlètes participants par catégorie, le choix des athlètes sélectionnés complétant la liste des athlètes qualifiés d'office ou par quota se fera selon leur valeur sportive. La liste des participants sera ainsi arrêtée par le CIJF, en collaboration avec la UWW.

Une confirmation de la participation des lutteurs sélectionnés sera demandée avant le 28 juin 2023.

Catégorie de poids

Les catégories de poids suivantes seront en vigueur pendant la compétition.

Catégories féminines	
< 50 kg	
plus de 50 kg et jusqu'à 53 kg	
plus de 53 kg et jusqu'à 55 kg	
plus de 55 kg et jusqu'à 57 kg	
plus de 57 kg et jusqu'à 59 kg	
plus de 59 kg et jusqu'à 62 kg	
plus de 62 kg et jusqu'à 65 kg	
plus de 65 kg et jusqu'à 68 kg	
plus de 68 kg et jusqu'à 72 kg	
plus de 72 kg et jusqu'à 76 kg	
Catégories masculines	
< 57 kg	
plus de 57 kg et jusqu'à 61 kg	
plus de 61 kg et jusqu'à 65 kg	
plus de 65 kg et jusqu'à 70 kg	
plus de 70 kg et jusqu'à 74 kg	
plus de 74 kg et jusqu'à 79 kg	
plus de 79 kg et jusqu'à 86 kg	
plus de 86 kg et jusqu'à 92 kg	
plus de 92 kg et jusqu'à 97 kg	
plus de 97 kg et jusqu'à 125 kg	

Engagements

Confirmation de l'acceptation des quotas par les pays : avant le 07 juin 2023.

Demande de participations nominatives, hors quota, par les pays engagés : le 28 avril 2023.

Confirmation par les organisateurs des participants sélectionnés : le 28 juin 2023.

Date de clôture des engagements : le 28 juin 2023.

Dates

Les compétitions de LUTTE LIBRE se dérouleront du 29 au 31 Juillet 2023.

Sites

Sites de compétition

Les compétitions de lutte des IXème Jeux de la Francophonie se dérouleront dans le gymnase de judo et lutte du site Stade TATA RAPHAEL.



Site d'entraînement

Les athlètes auront accès aux sites d'entraînement à partir dès leur arrivée. Chaque délégation bénéficiera d'au moins une heure d'entraînement par jour. Les entraînements se dérouleront sur le site d'hébergement où des chapiteaux seront installés à cet effet.

Transports locaux

Les transferts des lieux d'hébergement vers le site Stade TATA RAPHAEL se feront au moyen des navettes dont les horaires sont précisés dans le « **Guide des Transports** ».

Calendrier des épreuves

(Voir tableau ci-dessous à la page suivante)

Ils pourront être changés conjointement par le CNJF et le délégué technique en fonction d'impératifs divers, tels que nombre de participants par épreuve.

Date	Heure	Activités	Lieu
28 juillet	10h00-12h00	Réunion Arbitrage	Université UNIKIN
	12h00	Inscription définitive de toutes les catégories LL :57-61-65-70-74-78-86-92-97-125 LF :50-53-55-57-59-62-65-68-72-76	Université UNIKIN
	14h00-15h00	Réunion technique	Université UNIKIN
	15h00-16h00	Tirage au sort toutes les catégories LL :57-61-65-70-74-78-86-92-97-125 LF :50-53-55-57-59-62-65-68-72-76	Université UNIKIN
29 juillet	08h00-08h30	Visite médicale + Pesée LL : 57-61-65-57 LF : 50-53-55-57	DT – Officiels Techniques Salle de pesée Gymnase de lutte et judo du Stade TATA RAPHAEL
	10h30-14h00	Tours éliminatoires et repêchages LL : 57-61-65-57 LF : 50-53-55-57	Salle de lutte du site Stade TATA RAPHAEL DT – Officiels Techniques
	18h00-20h00	Finales +remise des médailles LL : 57-61-65-57 LF : 50-53-55-57	Salle de lutte du site Stade TATA RAPHAEL DT – Officiels Techniques

30 juillet	08h00-08h30	Visite médicale + Pesée LL :70-74-79-86 LF : 59-62-65	DT – Officiels Techniques Salle de pesée Gymnase de lutte et judo du Stade TATA RAPHAEL
	10h30-14h00	Tours éliminatoires et repêchages LL :70-74-79-86 LF : 59-62-65	Salle de lutte du site Stade TATA RAPHAEL DT – Officiels Techniques
	18h00-20h00	Finales +remise des médailles LL :70-74-79-86 LF : 59-62-65	Salle de lutte du site Stade TATA RAPHAEL DT – Officiels Techniques
31 juillet	08h00-08h30	Visite médicale + Pesée LL : 92-97-125 LF : 68-72-76	DT – Officiels Techniques Salle de pesée Gymnase de lutte et judo du site Stade TATA RAPHAEL
	10h30-14h00	Tours éliminatoires et repêchages Tirage au sort LL : 92-97-125 LF : 68-72-76	Salle de lutte du site Stade TATA RAPHAEL DT – Officiels Techniques
	18h00-20h00	Finales +remise des médailles LL : 92-97-125 LF : 68-72-76	Salle de lutte du site Stade TATA RAPHAEL DT – Officiels Techniques

Epreuves

Le déroulement de la compétition se fera conformément aux règles de la UWW.

Les compétitions se déroulent d'après le système d'élimination directe avec un nombre idéal de lutteurs soit 16.

Si dans une catégorie il n'y a pas le nombre idéal de lutteurs, il faut disputer les matchs de qualification.

Si une catégorie présente moins de 5 lutteurs inscrits, celle-ci sera annulée.

L'appariement se fait dans l'ordre des numéros tirés au sort. Le tirage au sort se fait avec l'équipement du tirage au sort. Tous les lutteurs ayant perdu contre les deux finalistes sont repêchés. Il y a deux groupes séparés de repêchage : un composé des perdants contre le premier finaliste et un composé des perdants contre le deuxième finaliste.

Les matchs de repêchage commencent avec les lutteurs qui ont perdu au premier tour (y compris les matchs du tour préliminaire) contre un des deux finalistes jusqu'aux perdants des demi-finales, en ligne directe. Les vainqueurs des deux derniers matchs de repêchage reçoivent chacun la médaille de bronze.

Chaque catégorie de poids commence et se termine sur une seule journée. La pesée et la visite médicale ont lieu pour chaque catégorie, la même début journée de la catégorie concernée.

La compétition se compose de manière suivante :

- ✓ Matchs de qualification (tours préliminaires) ;
- ✓ Tours éliminatoires ;
- ✓ Matchs de repêchage ;
- ✓ Match de finale.

Remise des médailles

Pour chaque épreuve sportive sont attribuées des médailles d'or, d'argent et de bronze ainsi qu'un diplôme. Quatre médailles sont attribuées par catégorie de poids : 1 d'or, 1 d'argent et 2 de bronze.

Ces cérémonies font partie intégrante de l'événement et se déroulent sur le site des compétitions. Normalement, la remise des médailles aura lieu avant les procédures de contrôle antidopage.

Les cérémonies de remise des médailles se dérouleront le jour de l'épreuve. La cérémonie des vainqueurs, au cours de laquelle sont remises les médailles, doit se dérouler conformément aux directives suivantes :

- ✓ Les médailles sont remises uniquement par des personnalités qualifiées, sur désignation du CIJF en accord avec le Président du CNJF et son service du protocole.
- ✓ Les concurrents classés premier, deuxième et troisièmes prennent alors place, en tenue, sur le podium face à la tribune officielle pendant que retentit l'hymne des Jeux.
- ✓ Le drapeau du vainqueur est hissé au mât central et ceux du deuxième et des deux troisièmes aux deux mâts voisins situés à droite et à gauche du mât central.
- ✓ Pendant que retentit une version abrégée de l'hymne national de la délégation du vainqueur, les quatre concurrents et les spectateurs se tournent vers les drapeaux.

Aspects techniques relatifs à la compétition « Lutte libre »

Réunion technique

La réunion technique aura lieu le 28 juillet 2023, à l'Université UNIKIN à 14h.

Pesée

La liste définitive des compétiteurs doit être obligatoirement remise par le chef de délégation au secrétariat du comité d'organisation la veille de la pesée avant 12h00.

Aucune modification de cette liste ne sera acceptée passer ce délai.

Pour toutes les compétitions, il n'y a qu'une seule pesée par catégorie de poids. Pour chaque catégorie, la pesée a toujours lieu le jour d'évènement de la catégorie concernée et dure 30 minutes. Aucun compétiteur ne pourra être accepté à la pesée s'il n'a pas été médicalement contrôlé dans les délais impartis fixés au règlement de la compétition concernée.

Le contrôle médical s'effectue toujours avant la pesée. Les compétiteurs doivent se présenter au contrôle médical et à la pesée avec la licence et le passeport ou uniquement avec leur accréditation si ce contrôle a été effectué lors de l'accréditation. Les concurrents devront être en parfaite condition physique et présenter des ongles coupés très courts.

Les compétiteurs doivent obligatoirement se peser avec uniquement leur maillot de lutte, après avoir été examinés par les médecins habilités, lesquels sont tenus d'éliminer tout lutteur présentant un quelconque danger de contamination.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée pour le maillot.

Jusqu'à la fin des opérations de pesée, les lutteurs ont le droit, chacun leur tour, de se placer sur la bascule autant de fois qu'ils le désirent.

Les arbitres responsables de la pesée sont tenus de contrôler que tous les compétiteurs sont en règle avec toutes les dispositions prévues.

Les arbitres refuseront de peser un compétiteur qui se présente avec une tenue non conforme.

Tirage au sort :

- Un ordinateur portable installé en anglais (Windows 7) ;
- Un grand écran pour les coaches connecté au portable ;
- Une salle d'une capacité 100 personnes ;
- Connection internet haut débit ;
- La liste des athlètes en Excel (à fournir par Microplus).

Le système ARENA génère automatiquement le tirage dans chaque catégorie de poids à la vue du public.

Le système ARENA servira pour la gestion de toutes les catégories durant la compétition.

Si un autre système est utilisé (Microplus), il doit garantir tous les résultats, les appariements.

Important : Dans le cas où, à l'occasion du tirage au sort, il serait constaté par le responsable de la pesée et du tirage au sort une erreur dans la procédure réglementaire ci-dessus, le tirage au sort de la catégorie sera annulé. Il sera procédé à nouveau au tirage au sort de cette catégorie avec l'accord du délégué technique.

Arbitrage officiel

Les règlements de l'UWW régissent la compétition de Lutte libre des IXèmes Jeux de Francophonie.

L'arbitre

L'arbitre est responsable, sur le tapis, du déroulement régulier du combat qu'il doit diriger selon les règles. Il travaille en collaboration étroite avec le juge.

Le juge

Le juge assure toutes les fonctions prévues par les règles de lutte en général.

Chef de tapis

Le chef de tapis, dont les fonctions sont prépondérantes, doit assumer tous les devoirs prévus dans les règles de lutte.

Equipements sportifs

Vêtements des participants

Les compétiteurs doivent se présenter au bord du tapis, revêtus d'un maillot homologué par l'UWW de la couleur qui leur sera désignée (rouge ou bleu). Ils doivent porter obligatoirement :

- ✓ L'emblème de leur pays sur la poitrine.

- ✓ Le drapeau sur la poitrine.
- ✓ Sur le dos, l'abréviation de leur pays : grandeur des lettres maximum 10 x 10 cm et leur nom de famille en alphabet latin : grandeur des lettres 4 (IV) à 7 (VII) cm en dessus ou en demi-cercle autour de L'abréviation du pays.
- ✓ L'usage de légères genouillères sans partie métallique est permis.

Renseignements médicaux

Généralités

Des services médicaux seront disponibles durant toute la période des Jeux dans la salle de compétition du stade TATA Raphael, sur le lieu d'entraînement, et sur le lieu d'échauffement. Tous les centres médicaux et équipes médicales seront en contact via téléphones portables et transmissions radio, tous les médecins et infirmières seront facilement identifiables grâce à leur uniforme.

Contrôles antidopage

Des contrôles antidopage sont effectués conformément aux prescriptions de la commission médicale internationale du CIJF et aux dispositions des différentes fédérations internationales concernées. Ils sont effectués sous l'autorité du CIJF.

Examens médicaux

Tout athlète qui refuse de subir un contrôle de dopage ou un examen médical ou qui est reconnu coupable de dopage se verra retirer son accréditation et sera exclu des IX^{ème} Jeux de la Francophonie.